



# Dossier Chantier RH

Master Management des Ressources Humaines  
Université Lille 1



### **Le principe des chantiers RH :**

Dans le cadre du Master MRH, les étudiants de Master 1 et de Master 2 doivent réaliser des missions de conseil et d'accompagnement auprès d'entreprises ou d'organismes publics ou paritaires de la région.

En relation avec les enseignements du Master (première ou deuxième année selon les thématiques abordées), les missions des chantiers RH visent à mettre en œuvre de manière opérationnelle les acquis obtenus au sein des enseignements et à acquérir les bases et techniques de l'audit et de la gestion de projet. Les thèmes de ces missions peuvent être divers (exemple : audit de la politique de rémunération, construction d'un graduate program, cartographie des emplois, réflexion sur la politique égalité hommes/femmes, etc...).

### **Le planning**

Les chantiers sont réalisés en groupe (5 étudiants au maximum) de septembre à mars (une demi-journée par semaine étant réservée à cette activité).

Les étudiants sont évalués sur la base du livrable (défini avec l'entreprise) et de la satisfaction de l'entreprise. Un grand oral de présentation est organisé le 1er mars. Le groupe qui aura réalisé le travail le plus innovant pourrait bénéficier d'une communication subventionnée par le Master dans un magazine spécialisé en RH ou dans un journal régional (si l'entreprise le souhaite).

### **Le suivi**

Chaque groupe d'étudiant est suivi à la fois par un tuteur entreprise et par un tuteur université. Des rendez-vous de suivi et de cadrage sont organisés régulièrement (toutes les 2 à 3 semaines selon la demande des étudiants).

Les étudiants n'ont que 6 mois pour réaliser leur mission. Ce laps de temps est très court. Il est donc primordial que le tuteur entreprise puisse avoir une certaine disponibilité et réactivité face aux demandes des étudiants (il est par exemple nécessaire que le tuteur puisse répondre aux mails des étudiants sous un délai d'une semaine). Nous avons constaté qu'il s'agit d'une condition essentielle de réussite.

### **Les dates clefs :**

- Une réunion de présentation des chantiers est organisée le 21 septembre de 9h à 11h, chaque entreprise présente son chantier et les étudiants choisissent sur quelle thématique ils souhaitent travailler. La présence du tuteur entreprise est indispensable lors de cette présentation.
- Une réunion de lancement est organisée la semaine suivante avec le groupe, celle-ci marque le démarrage du chantier.
- Un grand oral de restitution est organisé en mars. La présence du tuteur entreprise est indispensable lors de cette présentation.

### **Le coût**

La prestation des étudiants est rémunérée par l'apprentissage qu'ils feront grâce à cette expérience. Cette montée en compétence nécessite un suivi et une disponibilité du tuteur entreprise ce qui représente en soit un investissement pour l'entreprise. Aucune contrepartie financière n'est demandée, cependant, si l'entreprise le souhaite elle peut verser une contribution au Master MRH sous forme de taxe d'apprentissage.





**Quels documents/quelles ressources allez-vous mettre à disposition des étudiants lors de la réunion de lancement ?**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Qui sera le tuteur entreprise (réfèrent du chantier) et quelle est sa fonction ?**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Merci de fixer la date et le lieu de la réunion de lancement et les dates et lieux des 2 premiers rendez-vous de suivi.**

Réunion de présentation : le 21 septembre 2017 de 9h à 11h

Réunion de lancement :

---

---

Premiers rendez-vous de suivi :

---

---

Restitution des chantiers le jeudi 1<sup>er</sup> mars après-midi.



## **Contacts :**

### **Benjamin Huver**

Directeur du Master MRH  
Faculté des Sciences Economiques et Sociales  
Université Lille I  
03 59 31 29 85

### **Mathilde Mulliez,**

Chargée de développement Master MRH  
Faculté des Sciences Economiques et Sociales  
Université Lille I  
03 59 31 29 77

Institut des Sciences Economiques et du Management  
Faculté des Sciences Economiques et Sociales  
Université Lille I, Bât SH3, Bureau C021, 03 28 77 84 17  
Web : <http://master-mrh.univ-lille1.fr>  
Le Master<sup>2</sup> MRH est membre de Référence RH